

Séance du 10 décembre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 décembre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Aguerre à Mme Castel, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Monsieur SOROSTE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Autorisations budgétaires d'investissement par anticipation au vote du budget primitif 2016.

En application de l'article L.1612-1 alinéa 3 du code général des collectivités territoriales et afin de permettre la continuité des investissements jusqu'à l'adoption du budget primitif 2016, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement détaillées ci-dessous par chapitres et articles, étant précisé que les principales opérations concernées sont détaillées dans le document joint en annexe. Ces dépenses seront inscrites dans le budget primitif 2016.

Pour le budget principal

Chapitre - compte	Libellé	Montant en €
202	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	10 000
2031	Frais d'études	70 000
2051	Logiciels	61 000
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	141 000

20421	Subvent° d'équipement aux personnes de droit privé – biens mobiliers	5 000
20422	Subvent° d'équipement aux personnes de droit privé - bâtiments	100 000
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	105 000
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	17 000
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musées	6 000
2168	Autres collections et œuvres d'art	2 000
21578	Autre matériel et outillage de voirie	337 500
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	40 000
2182	Matériel de transport	20 000
2183	Matériel informatique	64 000
2184	Mobilier	60 000
2188	Autres immobilisations corporelles	65 500
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	612 000
2312	Terrains	112 000
2313	Constructions	1 742 000
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 025 000
2316	Restauration des collections et œuvres d'art	3 000
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	210 000
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	3 092 000
Total budget principal		3 950 000

Pour le budget annexe de l'eau

Chapitre - compte	Libellé	Montant en €
2051	Logiciels	40 000
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	40 000
21561	Matériel spécifique de distribution d'eau	70 000
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	70 000
2313	Constructions	630 000
2315	Installations, matériel et outillage techniques	115 000
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	745 000
Total budget annexe Eau		855 000

Pour le budget annexe parcs de stationnement

Chapitre - compte	Libellé	Montant en €
2153	Installations à caractère spécifique	180 000
2154	Matériel industriel	10 000
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	190 000
2313	Constructions	50 000
2315	Installations, matériel et outillage techniques	55 000
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	105 000
Total budget annexe parcs de stationnement		295 000

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement détaillées ci-dessus par chapitre et par article.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.